

Synthèse des échanges entre les assistants maternels et les élus de la Communauté de communes du Kochersberg.

 3 réunions  58 assistants maternels (amats) présents, près d'un 1/3 des amats du territoire



Baisse du nombre d'amats : en 2022, 201 amats en activité contre 232 en 2020

De nombreux départs à la retraite prévus : en 2021, 12% des amats en activité avaient 60 ans et +

Arrivée de nombreuses familles : entre 2016 et 2020 : + 9% de 0-5 ans et +6% de 6-11 ans

La vie des amats

Voir les enfants accueillis grandir et s'épanouir

Travailler à son domicile,
choisir son organisation, ses horaires



Pouvoir élever
ses propres enfants

Mais aussi : exercer un métier pluridisciplinaire, avoir l'estime et la confiance des parents.



DIFFICULTES

Le manque de reconnaissance, la précarité du métier (licenciement facile, difficulté à obtenir un prêt bancaire, ...), la concurrence des micro-crèches, des contrats de plus en plus partiels, les cris des enfants, la charge mentale, les difficultés administratives, juridiques, la prestation CAF « complément mode de garde » qui prend fin aux 6 ans de l'enfant, les parents non respectueux (horaires, vie perso, cadre de vie, ...), les choix éducatifs des parents, la difficulté de trouver des règles communes avec plusieurs employeurs.


MOTIVATIONS

Un métier utile et épanouissant, accompagner les enfants dans leurs découvertes, la qualité de l'accueil, chaque journée est différente, les jeux et les activités partagés, le plaisir d'aller au relais petite enfance (RPE), la reconnaissance des parents et des enfants.

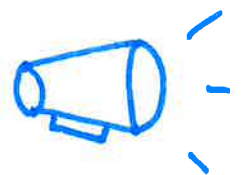
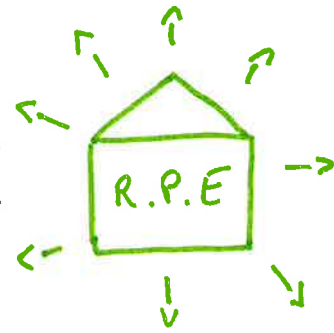


Reconduire ce type de réunion, parler davantage des amats et mettre en valeur la qualité de l'accueil individuel, prendre en compte les spécificités du métier dans la tarification des ordures ménagères, bénéficier d'une aide aux dépenses pédagogiques ou de puériculture, RPE : pouvoir y aller plus souvent, plus de formations (premier secours, juridique, ...) et plus de facilité pour partir en formation, disposer d'espaces publics adaptés aux jeunes enfants (trottoirs libres de tout obstacle, parcs, ...), davantage d'ouverture de la MIK.

Les élus de la Communauté de communes vous proposent ...

Plan d'action pour soutenir et promouvoir le métier d'assistant maternel :

- Un renforcement des animations délocalisées du relais petite enfance réservées aux assistants maternels : une animation dans un village différent chaque semaine en dehors des vacances scolaires. Les assistants maternels du village sont personnellement conviés par mail.
- La publication d'interviews d'assistants maternels dans chaque bulletin communal pour **mettre en lumière la profession.**
- L'organisation d'un évènement annuel pour la journée des assistants maternels (autour du 19 novembre).
- L'édition d'une nouvelle brochure à l'attention des parents et futurs parents du Kochersberg qui présente les différents modes de garde et encourage les parents à passer par le relais petite enfance pour avoir toutes les informations.
- La possibilité de faire des commandes groupées pour les articles de puériculture ou du petit matériel de bricolage en passant par le relais petite enfance (informations pratiques à venir).
- Un travail sur les relations assistants maternels-parents employeurs.
- La restitution de nos échanges en conseil communautaire pour que toutes les communes aient connaissance des problématiques que vous nous avez partagées.



Nous restons à votre écoute, contact : enfance@kochersberg.fr